Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 9

Artikel: Entre électrices
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232477

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nouvelles artères mais, là encore, c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Finissons sur une note moins sévère.

Félicitons tous ceux qui cherchent à mettre en valeur et à faire connaître les produits de notre sol. Si vous passez les jours de marché, dans le quartier de la Palud, à Lausanne, un bon conseil pour les « dix-heures » : les salées au fromage avec un bon petit coup de blanc de chez nous ! *Mat.*

Entre électrices

C'était dans un gros village du canton, avant la première votation réservée aux dames. Celles-ci avaient eu une assemblée préparatoire, sous la présidence de l'une d'elles un peu arriviste et qui briguait une place.

— Mesdames, citoyennes, je me suis dûment renseignée et suis prête à répondre à toutes vos questions !

Alors, une électrice, farceuse :

— Peut-on vous demander, Madame, où vous avez acheté votre délicieux chapeau ?

Ne pas confondre !

C'est un dialogue entre un paysan et un citadin : Voyons Monsieur, demande le citadin, dites-moi votre opinion :

Faut-il fumer avant de labourer ?

— En général oui, mais cela dépend, mon ami :

— Cela dépend de quoi ?

— Eh bien voici : s'il s'agit de la terre, il faut évidemment fumer avant de labourer, mais s'il s'agit d'une pipe, il faut au contraire, la bourrer avant de fumer !

Le capitaine à sa compagnie après l'appel principal

A partir de dorénavant et désormais inclus, le premier d'entre vous qui arrivera le dernier sur les rangs, même s'ils sont plusieurs j'en prends un au hasard et je les fous tous dedans. Rompez !

Résultats du concours d'avril

Sur une soixantaine de grilles reçues, une vingtaine n'étaient pas conformes à la « grille originale ».

Deux *oiseleur* au lieu *d'oiselier* ; *âme* ou *âge* en place d'*âne* (être à charge) : plaignons ceux dont l'âme ou l'âge sont à charge !

Beaucoup de *du* ou de *au* répondaient à la définition « figure sur les menus de choix », alors que c'était *ou* qui, précisément, permet le choix !

On a également mis *furet*, « piètre festin pour chien de chasse » au lieu de *curée*...

Voici comment s'établit la liste des douze lauréats après tirage au sort :

M. Oscar Duflon, Lausanne.
Mme André Durussel, Le Mont.
Mme François Gay, Lutry.
Mme M. Barraud, Orbe.
M. André Champendal, Lausanne.
M. A. Dentan, Gryon.
M. Roger Favre, Lausanne.
Mme Lina Cornaz, Vevey.
M. Alfred Desplands, Château-d'Oex.
M. F. Pilloud-Collet, Marchissy.
Mme Staempfli, Lausanne.
Mme A. Amiguet, Chesières.

Merci à Mme Matter-Estoppey pour son joli quatrain... et à M. H. Jaton pour ses intéressantes remarques.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au *31 mai 1961*, une « grille » conforme à la grille originale, à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous des abonnés ! *rms.*

4, rue Saint-François, Lausanne